



Dernières découvertes archéologiques au prieuré Saint-Germain de Langoiran

*Lisa Maccanin, Samuel Virelli,
Damien Piot,
avec la collaboration
d'Antoine Brémond*

L'ancien prieuré Saint-Germain de Langoiran est installé dans le hameau du Pied-du-Château au bord de l'actuelle route départementale D119 menant vers le hameau du Haut-Langoiran et l'ancienne église paroissiale Saint-Pierre-ès-Liens (fig. 1 et 2). Cette ancienne fondation pieuse ¹ de la famille d'Escoussans, premiers seigneurs de Langoiran connus, est dominée par la silhouette de forteresse qu'ils édifièrent à la fin du XIIIe ou au début XIVe siècle sur le coteau dominant la Garonne pour remplacer le site castral primitif du Castéra ². Redécouvert grâce aux programmes de recherches lancés autour de l'histoire des châteaux de Langoiran ³, le prieuré avait déjà fait l'objet d'une campagne d'archéologie du bâti en 2007 ⁴. En juillet 2014, en parallèle à la fouille du site du Castéra et de travaux réalisés par ses actuels propriétaires un sondage a pu être réalisé ⁵. Cette investigation archéologique a permis de mettre au jour plusieurs structures permettant de compléter notre connaissance de l'histoire et de l'organisation de l'ancien prieuré.

Rappel historiographique et historique

Deux grandes phases se distinguent dans l'historiographie de ce site, au cours desquelles Saint-Germain passe d'un prieuré « mal connu » (1844-1990) à un prieuré « mieux connu » (depuis 2005).

La première période est dominée par une grande méconnaissance de Saint-Germain, tant de la mémoire locale que des érudits qui s'y sont intéressés. Ainsi, l'abbé Cirot de la Ville ⁶ évoque-t-il de manière sibylline une « fondation du XIIe siècle dont les prieurs paraissent çà et là dans les cartulaires », sans pour autant donner les références des cartulaires qu'il évoque et sans citer de nom. En 1865, dans sa célèbre *Guienne Militaire*, Léo Drouyn ⁷ donne une description de l'édifice qui, bien que sommaire, offre une première approche de terrain de « la petite chapelle dont le chevet était éclairé par une charmante fenêtre ogivale recouvrant deux oculi à trois ou quatre lobes ». En 1897, Emilien Piganeau ⁸ signale que « près du château était jadis une chapelle Saint-Clair », désignant ainsi le prieuré

1. Voir le précédent article consacré à ce prieuré dans Piot et Piat 2010.
2. Voir article dans le présent numéro.
3. Araguas et Faravel 2006.
4. Publiée dans Piot et Piat 2010.
5. M. et Mme Michel Labrousse que nous remercions pour leur accueil chaleureux et l'intérêt qu'ils portent à l'histoire du prieuré.
6. Cirot de la Ville 1844.
7. Drouyn 1865.
8. Piganeau 1897, p. 8.
9. Biron 1925, p. 99



Fig. 1. - Le hameau du Pied du Château en 1812. L'ancienne chapelle occupe la parcelle 226 et son cimetière la parcelle 227 (extrait du plan cadastral de Langoiran de 1812, feuille D1 du pied du Château, A.D.Gir. 3P226/12).



Fig. 2. - Le hameau du Pied du Château en 1853. L'ancienne chapelle occupe la parcelle 176 et son cimetière la parcelle 177 (extrait du plan cadastral de Langoiran de 1853, feuille E2 du Pied du Château, A.D.Gir. 3P226/29).



Fig. 3. - Chapelle prieurale, vestiges du chevet plat. Cliché : S. Faravel. Juin 2008

sous son second hagiotopeyme connu. En 1925, Dom Biron⁹ apporte un élément nouveau, en définissant le « Prieuré Saint-Germain de Langoiran », qu'il situe « en dessous du château », comme un « prieuré-hôpital fondé par La Sauve, dépendant de l'abbaye de Vaux : 1326 ».

En 1990, la contribution de Michel Garaud¹⁰ occupe une place particulière de cette historiographie : l'« Enfance de Langoiran », fait figure de dernier représentant de cette lignée d'érudits, tout autant qu'il fait le lien avec la seconde période (scientifique et universitaire) de cette historiographie. Évoquant « le Prieuré Saint-Clair, aussi appelé Saint-Germain, fondé en 1180 par les moines de La Sauve », Michel

Garaud montre à la fois l'intérêt et les limites de son livre. Il fait émerger dans la mémoire locale cet édifice qui en avait disparu. Il établit clairement le lien entre Saint-Germain et Saint-Clair signifiant que ces deux vocables se réfèrent à un seul et même lieu. Il présente enfin la première photo d'un couvercle en bâtière d'un sarcophage encastré dans un *arcosolium*. En revanche, il ne donne pas ses sources et notamment ce qui lui permet donner une date très précise - 1180 - pour la fondation du prieuré, pas plus que son attribution aux moines de La Sauve.

Après une période de sommeil, le dossier historiographique de Saint-Germain a été rouvert depuis 2005 dans le cadre des recherches lancées par Philippe Araguas et Sylvie Faravel autour du *castrum* Castéra, sis dans la Palus à quelques centaines de mètres du hameau du Pied du Château¹¹. Un mémoire de Master 2 Recherche d'Histoire médiévale consacré en 2006-2007 à l'occupation du sol de la commune de Langoiran - dont le prieuré Saint-Germain a été l'un des principaux centres d'intérêt - a permis de recenser 14 textes le documentant¹². Dans la foulée de la soutenance de ce mémoire fut lancée en

10. Garaud 1990, p. 79.

11. Araguas et Faravel 2006.

12. Piot 2007.

juillet 2007 une étude d'archéologie du bâti sur le site de l'ancienne chapelle prieurale et de la carrière de pierre qui lui est contiguë¹³. Les données historiques et archéologiques ainsi collectées peuvent être résumées en quelques lignes permettant d'appréhender l'intérêt des investigations archéologiques du mois juillet 2014.

Les 14 textes réunis s'échelonnent entre le XIIe siècle et le XVIIIe siècle. Ils documentent partiellement les relations entre le prieuré, ses fondateurs et l'abbaye de Vaux-en-Saintonge dont il dépendait ; ainsi que son occupation à travers le temps (maladrerie, évolution hagiotoponymique, etc.). Le prieuré, qui figurait encore sous le toponyme de « Sainte Claire » sur la feuille 27 de la carte de Belleyme, levée par le géographe du roi entre 1762 et 1778 est désaffecté à la Révolution mais on peut encore le localiser sur les cadastres communaux de 1812 (parcelles 226 et 227) et 1854 (parcelles 176 et 177). Le corpus réuni et l'étude du bâti de l'été 2007 avaient fait émerger six phases d'occupation :

Phase 1 : Premiers aménagements funéraires/sanctuaire ; Période mérovingienne.

Phase 2 : Abandon (VIIIe-XIIe siècles).

Phase 3 : Fondation d'un prieuré sur le site de l'*ecclesiolam Sancti Germani* (XIIe-XIIIe siècles).

- 1104 : l'église Saint-Germain est donnée par le *nobilis vir Bernardus Descoza* à l'abbaye de Vaux-en-Saintonge¹⁴.

- 1270 : *prior de Sancti Germani de Laguoyran*¹⁵.

- prieuré toujours attesté en 1307¹⁶ et 1467¹⁷.

Phase 4 : Prieuré/ hôpital Saint-Germain (fin XVe-XVIIIe siècle) ; glissement vers dédicace « Saint-Clair », au cours du XVIIe siècle.

- 1492 : *Hospitau Sent Germain* (Testament de Jeanne de Luxe, Dame de Montferrand et de Langoiran).

- 1ère moitié du XVIIe siècle (?) : mention du *cymetyer de Saint-Germain*¹⁸.

Phase 5 : Désacralisation et destruction partielle par l'aménagement d'une carrière de pierre (fin XVIIIe-XIXe siècle).

Phase 6 : Aménagements domestiques (XIXe-XXIe siècles).

L'étude archéologique menée en 2007 avait permis de bien localiser les vestiges de la chapelle Saint-Germain dont le souvenir est aujourd'hui conservé par une baie géminée et des ouvertures quadrangulaires formant triplet sur le chevet plat (fig. 3). L'utilisation funéraire de la chapelle avait été attestée par la découverte de quatre *arcosolia* et d'une logette céphalique (fig. 4 et 5). Le dégagement de l'*arcosolium C* avait conduit à la mise au jour de restes humains d'au moins deux personnes se trouvant en deux dépôts (fig. 4 et 5) : l'un en position secondaire, l'autre en position primaire (ossements en connexion anatomique). La datation 14 C de ce dernier, tend à indiquer que cet individu, occupant primitif de l'*arcosolium*,

serait décédé autour des années 642-778 ap. J.C.¹⁹, chronologie renforcée par la présence d'un couvercle de sarcophage en bâtière retrouvé dans l'*arcosolium B*. Les textes aident à contextualiser l'opération archéologique menée en juillet 2014. Les découvertes archéologiques confirmaient l'existence d'une petite église avant la fondation en 1104 qui fait état d'une *petite église qui est en l'honneur de saint Germain, de fondation antique, mais à ce moment-là, vraiment déserte*. La vocation funéraire du site ne s'est pas limitée à son occupation primitive. Un texte malheureusement tardif nous apprend l'existence d'un cimetière associé à l'église prieurale²⁰ dont l'emplacement pourrait correspondre au jardin associé à la maison qui se substitua à l'église au XIXe siècle encore visible sur les plans cadastraux de 1812 (fig. 1, parcelle 227 - jardin) et 1854 (fig. 2, parcelle 177 - jardin). C'est sur ce point que l'opération archéologique réalisée en 2014 a été la plus riche en informations.

Problématique et localisation de l'opération archéologique 2014 au prieuré Saint-Germain

La maison qui occupe l'emplacement de l'ancienne chapelle prieurale était inoccupée depuis longtemps. Ses propriétaires souhaitant la réhabiliter et occuper son premier étage tout en préservant les vestiges conservés, les travaux sont suivis depuis 2007. En 2014 leur avancée impliquait le creusement de tranchées de réseaux en rez-de-chaussée. Ce terrassement a justifié la mise en place d'une brève intervention entre

13. Cf. Piot et Piat 2010.

14. Grasilier 1871, Charte 12 : ... *quod quidam nobilis vir Bernardus ecclesiolam quandam in honore sancti Germani antiquitus constitutam tunc vero desertam Rainaldi abbati de Vallibus donavit...*

15. Grasilier 1871, Charte 72.

16. A cette date, Conthor de Malemort, dame de Langoiran, couche le prieuré dans son testament (cf. Marquette 1973, charte 195 du chartier des Escoussans, 16 janvier 1307 : *XX sols a comprer XII den. de renda (...) e au caperan de Lesteac e au prior de Sent German de Loguoyran cascut V sols*).

17. A.D.Gir., H 738, fo 169 v°-173 v° : bail à cens du prieur de Saint Germain de Langoiran accordé à Johan Itey et Guiraud de Bannert pour des terres sises dans la paroisse de Langoiran, 13 mai 1467.

18. A.D.Gir., E 907, fo 10 v°. Acte non daté mais probablement de la première moitié du XVIIe siècle.

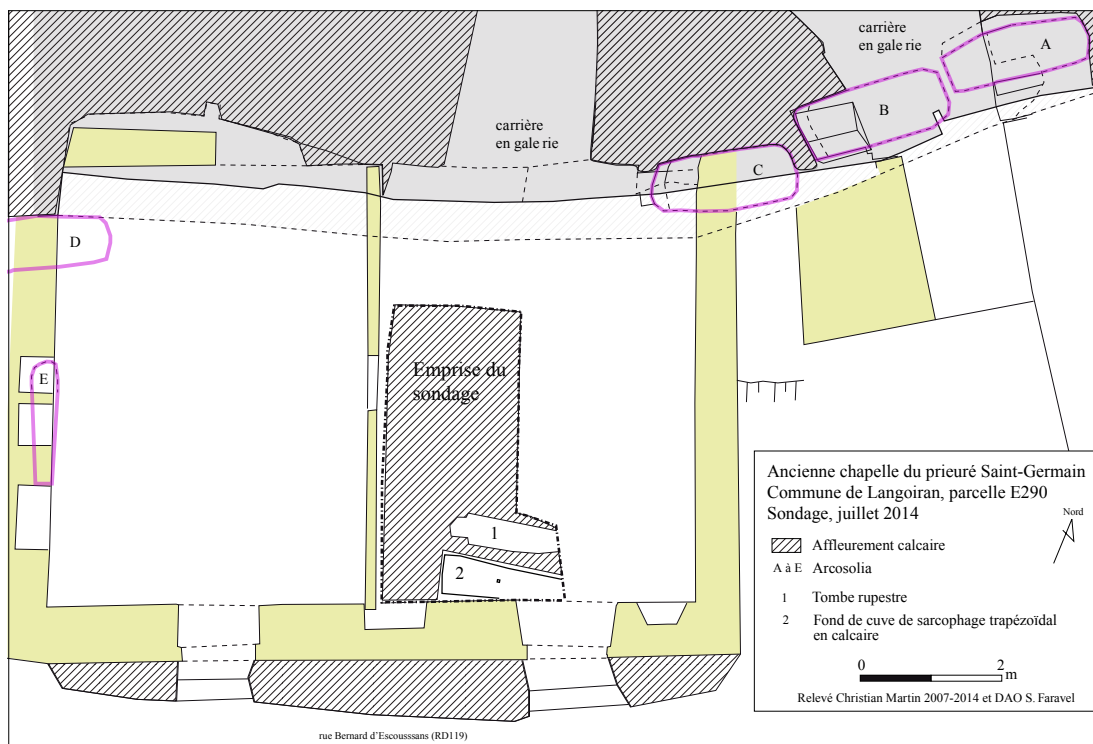
19. Cf. Piot et Piat 2010 et Piat 2010. Echantillon Erl-12196.

20. A.D.Gir., cote E 907, Liève de fiefs situés dans la paroisse de Langoiran, non daté, fol. 10 v° : *mayson, terre et casau au lieu appelé A la Pypmine autrement appelé Au Castellan confrontant d'une part au cymetyer de Saint-Germain d'une part et d'un bout, au chemin qui va et vient de l'église de Langoyran au prieuré*.



Fig. 4. - Arcosolium C, cliché J-L. Piat, 2008.

Fig. 5. - Plan de l'ancienne chapelle Saint-Germain et localisation du sondage 2014. Relevé Christian Martin, DAO S. Faravel 2015.



le 15 et le 18 juillet 2014 conduite sous la direction de Sylvie Faravel par Lisa Maccanin²¹, Samuel Virelli²², Damien Piot²³, Virginie Caubère²⁴ et Marie Beaucoujareix²⁵.

L'ancienne chapelle prieurale a été divisée deux parties par un mur de parpaing à l'époque contemporaine (fig. 5). Seule la pièce 1 devant être affectée par le creusement de tranchée : c'est là qu'a été implanté un sondage à l'emplacement de la future tranchée de réseau. Si l'emprise du sondage est assez vaste en apparence (moitié sud-ouest de la pièce 1) la fouille s'est en réalité circonscrite à espace de 11,25 m² (fig. 5), le calcaire affleurant partout ailleurs.

Les découvertes réalisées étant essentiellement d'ordre funéraire, une étude anthropologique a été réalisée par Antoine Brémond (archéo-anthropologue dans le cadre de l'archéologie préventive) tandis que les relevés topographiques l'étaient par Christian Martin (Architecte DENSAIS, architecte du patrimoine).

21. Archéologue, technicienne et dessinatrice dans le cadre de l'archéologie préventive.
22. Archéologue, technicien et médiateur culturel dans le cadre de l'archéologie préventive.
23. Historien.
24. Etudiante en Master pro d'archéologie.
25. Etudiante en Master recherche d'archéologie.

Résultats

Partie nord du sondage

Lorsque nous avons décapé la partie nord du sondage nous sommes très rapidement arrivés sur le substrat calcaire. Au-dessus nous avons des niveaux de terre battue extrêmement pulvérulents et dans lesquels nous avons découverts des indices d'une activité contemporaine, voir récente. Il s'agit des US 1005, 1012, 1013 et 1001. Ces niveaux, relativement fins ont été observés en coupe. Cette dernière, orientée nord-est sud-ouest, longe le sondage dans son extrémité est.

Sur cette partie du sondage, nous n'avons rencontré aucun vestige archéologique. Nous avons cependant observé deux indices d'une activité humaine.

Nous avons tout d'abord dégagé sous le sol actuel plusieurs perforations. Elles traversent toutes les unités stratigraphiques qui les ont précédés et, par conséquent, semblent dater de l'époque contemporaine. Nous avons eu connaissance de l'existence d'un atelier de sabotier sur les deux cellules du rez-de-chaussée durant la première moitié du XXe siècle. Il est possible que les artisans aient eu besoin de caler et/ou d'ancrer des outils ou des étagères au sol et donc de percer ce dernier. Ces perforations se retrouvent sur l'ensemble de la zone fouillée et se concentrent au sud, à proximité de la porte, car il s'agit du seul puits de lumière.

Sous les niveaux de sol récents, nous avons noté la présence d'une tranchée (TR 02). Elle se situe dans l'alignement de l'ouverture à l'est, et est creusée dans le substrat. Elle très arasée et ne présente pas de comblement différent qui nous aurait permis de la dater précisément. Nous ne pouvons malheureusement pas en dire davantage car nous manquons d'éléments qui nous permettraient de comprendre sa fonction.

Par ailleurs, le calcaire naturel est rubéfié en deux endroits, au nord du sondage. Ces traces de rubéfiations sont de formes circulaires et semblent dues à la présence de foyers.

Nous proposons de les associer à la période durant laquelle la pièce ouvrait sur l'une des galeries de la carrière.

Zone sud du sondage

Le dépôt secondaire : AMAS 01

Lorsque nous avons dégagé la zone sud du sondage, nous avons découvert, à quelques centimètres de la surface de sol actuel, un amas d'os réduits (US 1004) (fig. 6 et 10).

Au cours du dégagement du côté ouest, nous avons noté que cet amas se poursuivait vers l'est, au niveau de la porte ; ce qui nous a conduit à élargir notre sondage initial. Au total

les os étaient présents sur une surface relativement importante : 2 m de long sur 50 cm de largeur pour une épaisseur totale de 20 cm.

Nous avons distingué une organisation des os en deux groupes :

- A l'est, les os longs, superposés et tous orientés est-ouest.
- A l'ouest, des os beaucoup plus fragmentés et plus divers avec entre autre du crâne et d'autres os plats. Ce second amas était beaucoup plus désordonné.

La provenance de ce dépôt secondaire nous a conduits à deux hypothèses. La première nous amène en dehors du bâtiment. En effet, nous pouvons envisager que les os provenaient de sépultures présentes sur la parcelle associée au prieuré et interprétée comme étant le cimetière. Les os auraient été découverts lors de potentiels remaniements ou aménagements de cette parcelle. Nous songeons notamment à l'aménagement de la route actuelle qui est venue couper le terrain. Cependant il semble étrange que les inventeurs de ces ossements aient eu l'idée de les placer à l'intérieur du bâtiment ; et plus encore, devant l'une des ouvertures.

La seconde hypothèse, qui nous paraît la plus plausible et la plus pertinente, est liée à l'ouverture des galeries pour l'exploitation des carrières.

En effet, si l'on s'attarde sur le plan réalisé lors de la campagne de 2007, nous notons que les sépultures repérées par l'équipe de Jean-Luc Piat sont, pour la majorité d'entre elles, alignées selon un axe est-ouest, au nord du bâtiment. Elles semblent avoir été placées sur le pourtour de ce dernier.

Nous constatons également qu'elles ont été perturbées ou détruites lors de l'ouverture des galeries de la carrière. Il est donc fort possible que les ouvriers, venus creuser la paroi, aient rencontrés ces sépultures placées dans des niches creusées dans la roche. Nous savons qu'à cette époque le niveau de sol était plus haut (d'où l'arasement de la TR 02). Nous supposons enfin que les sépultures étaient encore repérables en surface, notamment grâce à leurs pierres de couvercles.

Ainsi, à leur arrivée, les ouvriers ont probablement récupéré les éléments des sépultures : couvercles et cuves. Ils ont ensuite nivelé et abaissé le niveau du sol. Ces deux actions nous permettent d'affirmer qu'ils avaient parfaitement repéré les sépultures.

Lorsqu'ils ont perturbé certaines d'entre elles afin d'ouvrir leurs galeries ils ont donc, logiquement, redéposé les ossements dans un endroit qui ne les gênerait pas et qui ne serait plus impacté par les travaux : le sud du bâtiment. Ceci explique la présence dans le dépôt, des os de plusieurs individus, fragmentés et positionnés avec une certaine forme de respect et d'attention.

Nous avons donc tenté de déterminer le nombre minimum d'individus (NMI) présents dans cette réduction. Pour ce faire nous avons compté le nombre d'éléments osseux correspondant à chaque os, puis déterminé le NMI à partir de la région anatomique la plus représentée. Dans notre cas, ce sont les fémurs droits qui sont les plus représentés, laissant supposer la présence de 26 individus.

Ce NMI est important si nous le comparons au nombre de sépultures repérées ces dernières années. Ceci peut s'expliquer par les fortes perturbations du lieu depuis sa désacralisation. Elles ont progressivement détruit chacune des sépultures dans et autour de l'édifice tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Le fond de cuve de sarcophage : US 1011

Le dépôt venait couvrir une sépulture rupestre et un fond de cuve (US 1011) accolé à la maçonnerie actuelle. Il s'agit d'un sarcophage retaillé et dont il ne reste plus que le fond. Nous avons observé des traces d'outils sur le calcaire, et surtout une perforation quadrangulaire (US 1034, fig. 6) différente des perforations contemporaines évoquées précédemment, et qui se situe au centre. Peut-être s'agit-il d'un trou permettant l'évacuation des jus de décomposition. Nous restons cependant très prudents quant à cette interprétation.

Il est possible que ce fond de cuve ait été réemployé en couvercle, et vienne couvrir une sépulture parallèle à celle que nous connaissons. Nous n'avons pas eu la possibilité d'apporter une réponse à cette problématique car il aurait fallu le retirer au risque de fragiliser la base de la maçonnerie. De plus, nos moyens et la durée de la campagne ne nous permettaient pas d'entreprendre ce type d'investigations. Nous pouvons néanmoins affirmer qu'elle est bien antérieure au dépôt secondaire puisque les os étaient, pour certains, posés dessus.

Sous la réduction nous avons mis au jour une sépulture rupestre anthropomorphe et deux individus en place : SEP01 et SEP02. Évoquons ces trois éléments dans un ordre chronologique, en allant du plus récent au plus ancien, dans le respect de leur ordre d'apparition au cours de la fouille. Les observations anthropologiques qui suivent ont été faites à partir des photographies et des observations faites lors de la fouille. Les figures affichées ici n'en sont qu'un aperçu.

La sépulture d'un immature : SEP 02

La sépulture d'immature, dite SEP 02 (Fig. 7), a été retrouvée sous la partie est du dépôt secondaire (US 1004), une vingtaine de centimètres au Nord du fond de sarcophage (US 1011). Elle est a priori creusée dans le comblement de la SEP 01 (US 1035), puisqu'elle se situe au-dessus des jambes de l'individu qui y repose.

Les limites de la fosse n'ont pu être identifiées. Toutefois, ce creusement (US 1050) interagit avec le creusement (US 1002) de la SEP 01, à l'extrémité est du bord sud de cette dernière. En effet, l'US 1050 recoupe clairement l'US 1002 à cet endroit.

L'individu inhumé est un immature allongé sur le dos, les pieds orientés vers l'est. Seule la moitié inférieure du corps ainsi que le thorax ont fourni quelques éléments.

Le mauvais état de la partie supérieure peut avoir été causé par une perturbation ou par le milieu.

Les surfaces pré-auriculaires nous apparaissent clairement, suggérant une ouverture des os coxaux, qui se présentent alors en face antéro-médiale. Les connexions sacro-iliaques étant très peu mobiles, ce mouvement d'ouverture est probablement le témoin d'une décomposition en espace vide. Le fémur gauche apparaît par sa face médio-antérieure. La silhouette du tibia gauche et la logique anatomique du genou, suggèrent une vue médiale de cet os. Il semble que ce dernier constat soit applicable à la cheville et au pied gauche, qui nous présente un *calcaneus* en vue médiale. Il semblerait donc que le membre inférieur gauche ait subi une rotation latérale accompagnée d'une légère flexion du genou. Ce même genou nous montre d'ailleurs une étonnante étroitesse des connexions entre les différentes parties osseuses. Cela malgré l'instabilité due à la position générale du membre inférieur, et la présence de l'espace vide suggéré par les os coxaux. Peut-être est-ce là le signe de la présence d'une enveloppe souple venant consolider des parties anatomiques retrouvées dans une position plutôt déséquilibrée.

Le membre inférieur droit se retrouve pour sa part dans une position plus classique, les os de la cuisse et de la jambe nous apparaissant par leurs faces antérieures. Le pied droit semble lui aussi avoir conservé une certaine logique anatomique, les métatarses ayant des connexions légèrement lâches entre eux et avec le tarse. Ce pied paraît témoigner d'une certaine contrainte, lui faisant pointer les orteils vers l'Est, le dos du pied restant dirigé vers le haut.

La position anatomique déséquilibrée et les différentes contraintes observées nous permettent d'envisager la présence d'une enveloppe souple. Il s'agirait donc probablement d'un linceul.

L'idée d'un contenant rigide ne nous paraît pas pertinente, car l'espace entre le coxal droit et la paroi nord de l'US 1002 est bien trop restreint. Les remaniements de la pièce et l'abaissement du sol au XIXe siècle sont venus supprimer le potentiel couvercle qui venait sceller la sépulture.



Fig. 6. - Vue générale de l'amas (AMAS 01) et du fond de cuve de sarcophage (US 1011). Cliché S. Virelli, 2014.



Fig. 7. - Vue zénithale du squelette 1051. Cliché L. Maccanin, 2014



Fig. 8. - Vue zénithale de SQ 1036. Cliché de L. Maccanin, 2014.

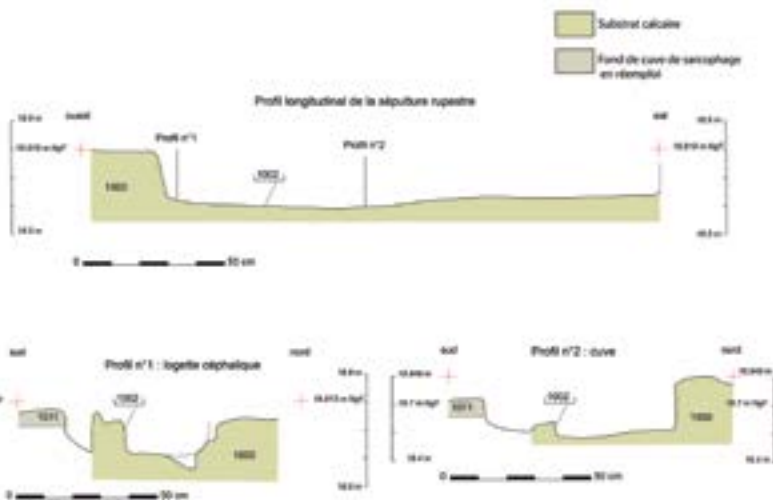


Fig. 9. - Profils longitudinal et transversaux du creusement 1002. Schémas de L. Maccanin, 2015.



Fig. 10. - du crâne du SQ 1036 avant démontage de la réduction AMAS 01. Cliché L. Maccanin, 2014



Fig. 11. - Détail de la partie supérieure du SQ 1036.
Cliché L. Maccanin, 2014.

La sépulture rupestre : SEP 01

L'individu est un adulte, allongé sur le dos²⁶, les mains et les avant-bras posés sur l'abdomen, la tête orientée vers l'Ouest et les pieds vers l'Est. Ses os sont moyennement bien conservés et représentent moyennement l'intégrité du corps humain : il manque les os de la face et de la base du crâne, les mains, les pieds, et le membre inférieur droit²⁷. Enfin, la ceinture pelvienne n'est représentée que partiellement.

Le crâne (fig. 10) a été retiré de la sépulture avant le dégagement complet du squelette de l'individu, pendant le démontage de l'amas d'os réduits sus-jacent. La question de l'appartenance de ce crâne à l'individu de la SEP 01 peut se poser. Les altitudes inférieures du crâne et de la tête humérale gauche de la SEP 01 sont similaires. Il semblerait donc qu'ils reposaient à la même profondeur lors de la découverte des vestiges. Le crâne étant adulte, nous décidons de l'associer à la SEP 01.

Le crâne apparaît par sa face endocrânienne, l'os occipital orienté vers les pieds²⁸, la face supérieure de la voûte reposant sur le fond de la sépulture. Le crâne semble donc s'être retrouvé complètement retourné, foramen magnum vers le haut, l'os frontal vers l'Ouest. Si ce crâne appartient bien à la SEP 01, il aura été victime d'un mouvement d'une amplitude assez importante. Un tel mouvement ne peut être possible qu'en présence d'un espace vide. De plus, il suggère une surélévation suffisante de la tête (tel qu'un coussin par exemple) pour permettre au crâne de rejoindre l'épaule.

La mandibule apparaît en logique anatomique, nous présentant sa face antéro-supérieure (fig. 11). Nous pensons donc à deux possibilités : soit il y a eu une ouverture de la mandibule (si tel est le cas, nous avons à faire à un espace libre) ; soit le crâne était effectivement surélevé.

Les vertèbres, en mauvais état de conservation, sont difficilement observables mais aucune perturbation majeure proche ne vient bouleverser leur logique anatomique. Les connexions costo-vertébrales paraissent lâches (fig. 8 et 11).

Nous pouvons constater une mise à plat du volume thoracique, suggérant là encore la présence d'un espace libre. Nous notons également une compression du volume thoracique (superposition des corps costaux), et ce malgré l'éloignement des humérus qui ne sont pas plaqués contre la cage thoracique. Ceci pourrait être dû à la présence d'un contenant souple tel qu'un linceul, un vêtement, ou les deux. Cette compression semble plus importante à la droite de l'individu qu'à sa gauche (fig. 11). Cette différence peut être liée au pendage sud observable sur le profil transversal du creusement (fig. 9, profil n° 2 : cuve).

Une compression est également visible à hauteur des épaules (fig. 11) : à droite, la clavicule, apparaissant par sa face supérieure, est très verticalisée. Elle subit par conséquent une rotation horaire de près de 90°. La *scapula*, vue en face antérieure, remonte pour présenter sa cavité glénoïdale vers le sud-ouest. De plus, la compression de l'épaule droite semble être accentuée par le contact entre le tubercule majeur de l'humérus droit et l'angle sud-est de la logette céphalique. La *scapula*-gauche suit également ce mouvement de remontée.

En observant les membres supérieurs, nous pouvons déjà constater une flexion des deux coudes, les mains et les avant-bras se retrouvant sur l'abdomen et non le long du corps. C'est pourquoi nous observons une rotation médiale des deux humérus qui apparaissent par leur face latéro-antérieure.

À droite et à gauche, la diaphyse du radius se trouve au-dessus de la diaphyse de l'*ulna* et l'extrémité proximale du radius est au-dessus de l'olécrâne de l'*ulna*²⁹. De plus, le radius apparaît par sa face postérieure et l'*ulna* reste dans sa logique anatomique en présentant sa face latérale. Tout ceci suggère une pronation des deux mains.

Néanmoins, la main gauche est la seule à présenter une séparation entre l'olécrâne de l'*ulna* et la trochlée humérale. Cette connexion déplacée hors du volume initial du corps ne peut s'expliquer que par la présence d'un espace vide.

Pour les mains, seuls quelques fragments de phalanges, retrouvés parmi les restes des os coxaux, ont été retrouvés.

26. *Decubitus*.

27. Mise à part la *fibula*.

28. En direction de l'est.

29. Ceci dans un plan vertical.

Le fémur gauche se présente par sa face antérieure (fig. 12). Le tibia gauche, quant à lui, apparaît par sa face antéro-médiale après avoir subi une légère rotation latérale, masquant ainsi la *fibula*. Ceci pourrait suggérer une légère chute latérale du pied gauche qui s'est produite à un stade avancé de décomposition, notamment au niveau du genou, le fémur n'empêchant plus la rotation latérale des os de la jambe. La *patella* gauche se retrouve en face postérieure, l'apex dirigé vers l'est. Elle est complètement sortie du volume initial du genou, un mouvement là aussi permis seulement par la présence d'un espace libre.

La *fibula* droite nous apparaît par sa face antérieure, dans une logique anatomique. Le fait marquant reste toutefois l'absence du fémur et du tibia droits. L'hypothèse la plus probable est que cette perturbation soit liée à l'inhumation de l'individu de la SEP 02. En effet, cette sépulture se retrouve au-dessus des jambes du squelette de la SEP 01, et notamment au-dessus de la jambe droite. Cette perturbation pourrait également expliquer l'absence des pieds de la SEP 01.

Les différents mouvements définis ici semblent témoigner d'une décomposition en espace vide et de la présence d'un couvercle. Celui-ci viendrait prendre appui sur les bords du creusement, scellant l'ouverture de la sépulture et empêchant le sédiment de colmater progressivement les espaces libérés par la décomposition. Enfin, les effets de compressions observés sur les épaules et la cage thoracique peuvent indiquer l'utilisation d'une enveloppe souple autour du défunt, tel qu'un linceul, un vêtement, ou les deux. Toutefois, si linceul il y eût, celui-ci n'a pas comprimé les coudes au niveau du thorax, laissant envisager un linceul à manches.

L'hypothèse du linceul tend, par ailleurs, à se confirmer par la présence de deux épingles découvertes dans cette sépulture.

Pour la détermination du sexe, la conservation des os coxaux ne nous permet pas d'utiliser la Diagnose Sexuelle Probabiliste, élaborée par Murail *et al.* en 2005³⁰. Nous avons toutefois tenté l'approche établie par J. Bruzek en 2002³¹, et pu observer deux caractères masculins sur cinq (un sur chaque os coxal). Une détermination primaire du sexe n'est donc pas envisageable pour cet individu.

En observant la surface pré-auriculaire de l'os coxal droit, selon la méthode conçue par A. Schmitt en 2005³², nous pouvons estimer que l'adulte inhumé dans la SEP01 est décédé à plus de 40 ans.

Nous avons observé deux faits notables lors de l'étude du squelette :

- Une dépression perforante d'environ 5 millimètres de diamètre (fig. 14). En vue endocrânienne, le bord externe de ce creux s'incline obliquement vers le centre du trou, dessinant un profil en entonnoir. Ce profil n'est pas observable en vue



Fig. 12. - Vue plongeante vers l'est de la partie inférieure de SQ 1036. Cliché L. Maccanin, 2014.



Fig. 13. - Détail des épingles du SQ 1036. Cliché L. Maccanin

exocrânienne, ce qui nous fait douter de la nature cicatricielle de cette atteinte de l'os. Il serait donc possible qu'un épisode taphonomique, survenu après la mort et l'enfouissement de l'individu, soit à l'origine de ce trou. Un examen plus fin permet de déceler d'autres dépressions (non perforantes) ainsi que des lignes droites composées de petits sillons superficiels, blanchâtres, parcourant l'intérieur du crâne et paraissant étroitement liées aux dépressions. Il s'agit là de perturbations causées par le ruissellement de l'eau calcaire sur le crâne.

- La face postérieure du fémur gauche présente quelques formations osseuses inhabituelles (fig. 15) : de légères protubérances se retrouvent au niveau de la tubérosité glutéale³³ ; ainsi que des productions osseuses nettement plus importantes sur la ligne âpre³⁴, laissant penser à des enthésopathies. Nous qualifierons ces enthésopathies de fibreuses, de par leur présence sur la diaphyse d'un os long et de leur épaisseur corticale impor-

30. Murail *et al.* 2005.

31. Bruzek (J) 2002.

32. Schmitt (A.) 2005.

33. Insertion du muscle grand fessier.

34. Insertions des muscles vastes médiaux, grand adducteur et long adducteur.

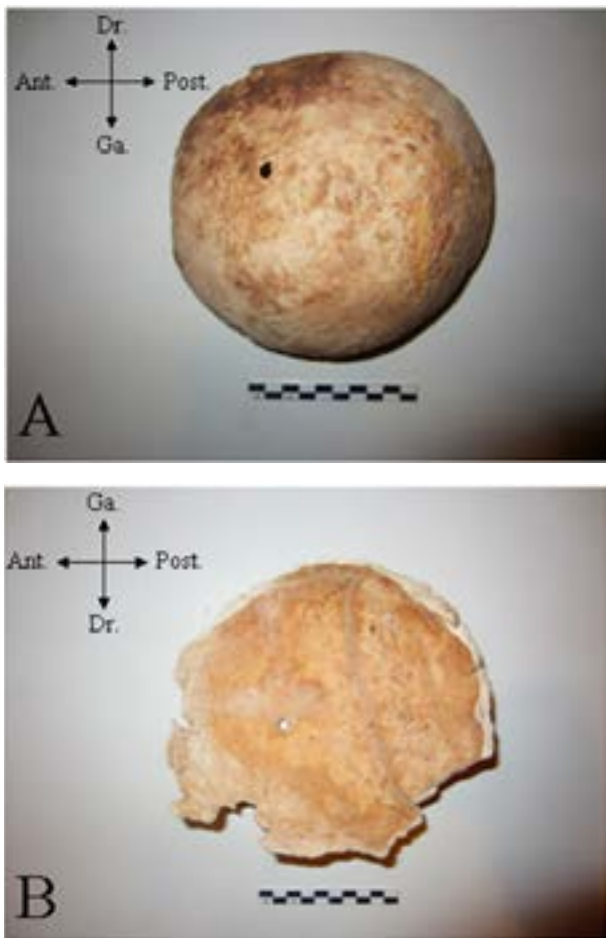


Fig. 14. - Détail exocrânienne (A) et endocrânienne (B) du crâne de l'individu 1036. Clichés de A. Brémond, 2015.

tante. De plus, les sites d'insertion du vaste médial et des grand et long adducteurs sont supposés être dénués ou pauvres en fibrocartilage. Malheureusement, les modalités qui régissent les causes et conséquences de ces enthésopathies sont actuellement très peu documentées.

L'individu a été inhumé dans une sépulture rupestre individuelle, peu profonde et primaire, creusée dans le substrat calcaire (US 1000). Elle se situe à une petite vingtaine de centimètre au Nord du fond de sarcophage (US 1011) retrouvé légèrement sous le mur Sud de la chapelle prieurale. Présentant une logette céphalique, le creusement anthropomorphe (US 1002) de cette sépulture s'élargit au niveau des épaules du défunt, en se rétrécissant au niveau des pieds. Avec un profil en « auge », les parois sont relativement verticales et le fond est plat. Le bord Sud est nettement plus arasé que le Nord. Le bord Sud semble avoir souffert d'un recouvrement par une structure adjacente dont nous n'avons pour l'instant aucune information (fig. 8).

Pour conclure, malgré sa modestie l'opération menée en 2014 a tenu ses objectifs : compléter les connaissances sur la chapelle et le prieuré Saint-Germain.

La fouille de juillet 2014, nous a permis d'identifier la présence d'une sépulture rupestre contenant le squelette d'un individu adulte inhumé en espace vide, enveloppé dans un linceul. Aucun mobilier n'a été retrouvé associé à cette sépulture, à l'exception de deux épingles (fig. 13) certainement liées au linceul. La sépulture de l'adulte a été perturbée au niveau du membre inférieur droit par celle d'un immature, également inhumé dans une enveloppe souple. Nous pensons que le couvercle (dont nous n'avons trouvé aucune trace) a été partiellement retiré ou cassé à ce niveau afin de déposer l'enfant.



Fig. 15. - Détails fémur gauche. Clichés A. Brémond, 2015.

En nous appuyant sur la typologie de deux sépultures et en les comparant aux tombes rupestres découvertes à Aubeterre-sur-Dronne et à Saint-Emilion³⁵, nous datons ces sépultures du XIIe ou début XIIIe siècle.

Ces sépultures ont connu des perturbations liées à l'occupation postérieure à l'abandon du prieuré. Nous savons qu'après la Révolution Française le prieuré sert d'entrée à des carrières, entraînant notamment abaissement du niveau de sol qui a supprimé le niveau supérieur des parois de la cuve sépulcrale. Par ailleurs nous avons noté l'absence de couvercle pour les deux sépultures. Cette absence peut s'expliquer par la nécessité d'utiliser le calcaire disponible. Les couvercles auraient donc été recyclés, tout comme les parois et le couvercle de sarcophage situé au sud de ladite sépulture. Au-dessus de ces inhumations encore en place, a été mis au jour un dépôt secondaire. L'amas osseux, important en superficie semble provenir de plusieurs individus. Il est possible que ces os aient été déplacés afin de permettre la libre circulation et l'exploitation de la pierre au niveau des carrières. Le dépôt est en effet volontaire car les os présentent une organisation et donc une certaine forme de respect.

D'autres sépultures sont vraisemblablement encore en place dans la partie est de la pièce 1. Le reste de la zone sondée présente une très faible épaisseur stratigraphique au-dessus du niveau géologique. La roche calcaire a été taillée et, par endroits, sur-creusée. Les fosses observées sont très peu profondes et semblent correspondre à la période d'activité minière succédant l'abandon du prieuré.

L'état du bâtiment précédant celui que nous connaissons aujourd'hui remonte au milieu du siècle dernier et à la présence d'artisans sabotiers. C'est à cette époque que nous attribuons les divers percements que nous avons observés sur la partie sud du sondage.

Nous n'avons pas eu la possibilité d'élargir la zone de fouille, en raison de diverses contraintes liées à l'espace disponible et au temps imparti. Des problématiques restent clairement en suspens : Y a-t-il une sépulture sous le fond de cuve ? Une autre sépulture est-elle venue perturber l'extrême est de la sépulture rupestre mise au jour ? Les éventuelles réponses à ces deux questions permettraient d'attester (ou non) d'une organisation funéraire autour d'un édifice prieural central.

35. Piat (J.-L.), Peressinotto (D.), Belliard (C.), 2012.

Bibliographie

- Araguas, Ph. et Faravel S. « Les châteaux de Langoiran, premier bilan archéologique », *Châteaux livres et manuscrits IXe-XXIe siècles, Actes des rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, Périgueux 23, 24 et 25 septembre 2005*, Bordeaux, 2006, 249-263.
- Biron (Dom. R), *Précis d'histoire religieuse des anciens diocèses de Bordeaux et Bazas*, Bordeaux, 1925, 99.
- Cirot de La Ville (Abbé J-P-A), *Histoire de l'abbaye et de la congrégation de Notre-Dame de la Grande Sauve en Guienne*, vol. 2, Bordeaux, 1844, 375.
- Drouyn (L.), *La Guienne Militaire*, Paris, t. 2, 1865, 24-25.
- Garaud (M.), *Langoiran, ancienne baronnie de l'Entre-Deux-Mers*, Portets, 1990, 1 fig., p. 79.
- Graslier Th., *Cartulaires inédits de la Saintonge, I. Cartulaire de l'abbaye Saint Etienne-de-Vaux, de l'ordre de Saint Benoît, suivi des chartes du prieuré conventuel de Notre-Dame de la Garde en Arvert, de l'ordre de Grammont*, Niort, 1871.
- Piganeau (E.) « Essai de répertoire archéologique de la Gironde », *Bulletins et mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, t. 22, Bordeaux, 8.
- Piot D., *Histoire de l'Occupation du sol de la commune de la commune de Langoiran (Gironde), de l'Antiquité au XVIIe siècle*, mémoire de M2 d'Histoire Médiévale, s. d. de Ph. Araguas et S. Faravel, Université Bordeaux 3, 2007, vol. 1 p. 47, 56-60 ; vol. 2, p. 198-217.
- Piot, D., Piat J.-L. (2010), « Un prieuré saintongeais au Pied-du-Château : Saint-Germain de Langoiran », *Revue archéologique de Bordeaux*, 2008, t. 90, Bordeaux, 2010, p. 39-51.
- Piat (J.-L.) (2010), « Nouvelle donnée chronologique sur le prieuré Saint-Germain de Langoiran », in Faravel (S.) Langoiran, Langoiran, *castrum Castéra*, rapport de fouilles programmée 2008, SRA d'Aquitaine, 2010, 31-32 et 75.
- Piat 2012 : Piat (J.-L.), Peressinotto (D.), Belliard (C.), « Un sarcophage monoxyle du XIIe siècle, conservé dans l'église souterraine d'Aubeterre-sur-Dronne (Charente) ». *Tome XXIII des Mémoires publiés par l'AFAM*, 2012, p. 163-168.
- Bruzek 2002 : Bruzek (J.), « A method for visual determination of sex, using the human hip bone ». *American Journal of Physical Anthropology*, 2002, p. 157-168.
- Murail, Bruzek, Houet et Cunha 2005, Murail (P.), Bruzek (J.), Houet (F.) et Cunha (E.) DSP: « A tool for probabilistic sex diagnosis using worldwide variability in hip-bone measurements ». *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17 (3-4), 2005, p.167-176.
- Schmitt 2005, Schmitt (A.), « Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelviennne iliaque ». *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17 (1-2), 2005, p. 89-101.